

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 3

■ Éclairage

Delphine Bauer

Affaire Helvet Immo : les prêts toxiques qui ont broyé des vies

Page 8

■ Le rendez-vous du patrimoine

Frédérique Perrotin

Ciblage des contrôles fiscaux et datamining

DOCTRINE

Page 12

■ Droit pénal

Laura Viaut

Le scientisme dans la recherche des preuves

JURISPRUDENCE

Page 16

■ Procédure civile

David Noguéro

Sanction du défaut d'assistance en curatelle et titulaire du droit d'agir (Cass. 1^{re} civ., 6 nov. 2019 et Cass. 1^{re} civ., 6 nov. 2019)

CULTURE

Page 20

■ Bibliophilie

Bertrand Galimard Flavigny

Les mémoires d'un bibliophile

ACTUALITÉ

Éclairage



Affaire Helvet Immo : les prêts toxiques qui ont broyé des vies ^{153y7}

Delphine BAUER

Le 26 février dernier, devant un parterre de parties civiles exultantes, le tribunal correctionnel de Paris condamnait lourdement la BNP pour pratique commerciale trompeuse. L'affaire Helvet Immo – des prêts libellés en francs suisses et remboursés en euros, présentés comme stables alors qu'ils étaient à taux variable – a fait des milliers de victimes entre 2008 et 2009 : le procès a réuni 2 300 parties civiles. Autant de vies détruites, brisées, broyées, à cause d'un prêt qui n'en finissait pas d'engraisser, au lieu de diminuer au fur et à mesure des mensualités remboursées. Face à cette équation insolvable, la BNP a affirmé que les explications données aux clients étaient claires et permettaient de comprendre les mécanismes sous-tendant les prêts... Elle a interjeté appel de la décision. Pour autant, du côté des parties civiles, cette première décision constitue un soulagement : elle reconnaît leur statut de victimes. En attendant l'issue ultime de ce véritable feuilleton judiciaire, le système bancaire reçoit là un signal fort : l'impunité relative aux prêts toxiques n'est plus de mise.

Christian Nivault, agriculteur à la retraite à Montmorillon, près de Poitiers, le dit tout de go : « Ces gens-là », il ne les a pas sentis ! Quelque chose dans leur attitude, un je-ne-sais-quoi qu'il a du mal à définir, mais qui avait comme alerté son sixième sens.

« Ces gens-là », ce sont les commerciaux qui se sont présentés à son domicile, un jour de début 2009, pour lui présenter à lui et à sa femme, laborantine, des « produits

financiers ». C'est vrai, cela tombe bien. À l'époque, le couple cherche à défiscaliser car aucun de leurs enfants ne souhaite reprendre l'exploitation familiale. Investir, ça serait une bonne chose. Le couple hésite. Les commerciaux « reviennent à la charge », avec tout un projet de finance, en apparence bien ficelé, du sur-mesure tentant. Alors même si la confiance ne s'instaure pas d'emblée avec les promoteurs de ces produits immobiliers, Christian Nivault finit par se laisser convaincre.

Suite en p. 3

Édition quotidienne d'Actu-Juridique

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces-pa@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

Gazette du Palais

Accueil client
annonces-gp@lextenso.fr
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces-qj@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

Journal
la loi

annonces-jll@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 34 52 34